



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 562

RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION DE L'ARÉNA FRÈRE ARTHUR-BERGERON (1^{ER} JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021)

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par le soussigné, directeur général;

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 19 mai 2020, le règlement n° 562 sur la tarification de l'Aréna Frère Arthur-Bergeron (1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021) a été adopté.

Le règlement n° 562 entre en vigueur le 26 mai 2020, jour de sa publication sur le site Web de la Ville de Ville-Marie, et est aussi disponible pour consultation à l'adresse suivante :
<http://www.villevillemarie.org/organisation-municipale/reglements-municipaux/>.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 26^e jour de mai 2020.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte

Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je soussigné, Martin Lecompte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis le 26 mai 2020 et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 26 mai 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^e jour de mai 2020.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte

Directeur général et secrétaire-trésorier